



HAL
open science

La corrélatrice en ceci de Adjectif que p : conditions d'emploi en comparaison avec la pseudo-clivée

Injoo Choi-Jonin, Véronique Lagae

► To cite this version:

Injoo Choi-Jonin, Véronique Lagae. La corrélatrice en ceci de Adjectif que p : conditions d'emploi en comparaison avec la pseudo-clivée. Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, 2012, 107, pp.259-282. hal-04307989

HAL Id: hal-04307989

<https://hal.science/hal-04307989>

Submitted on 26 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Injoo Choi-Jonin et Véronique Lagae

**La corrélatrice en *ceci de Adjectif que P* :
conditions d'emploi en comparaison avec la pseudo-clivée**

RESUME. – *La présente étude a pour objectif de mettre en évidence la spécificité d'une structure corrélatrice particulière, constituée de deux propositions dont la première comporte un pronom démonstratif cataphorique suivi de 'de' et d'un adjectif ('ceci de Adj'), et la seconde, une proposition introduite par 'que' qui explicite le contenu de l'élément cataphorique : 'L'écriture a ceci de mystérieux qu'elle parle'. Pour ce faire, il est établi une comparaison avec une structure qui partage un certain nombre de propriétés avec cette corrélatrice, à savoir la pseudo-clivée comportant elle aussi 'de Adj' dans la première partie, et une proposition introduite par 'que' dans la seconde : 'Ce que l'écriture a de mystérieux, c'est qu'elle parle'. Il résulte de cette comparaison que ces structures peuvent être analysées toutes deux comme un cas de dédoublement argumental d'un point de vue syntaxique et qu'elles se caractérisent en outre par une structure informationnelle analogue. Les deux constructions se distinguent toutefois par leurs conditions d'emploi aussi bien au niveau discursif qu'au niveau sémantique.*

Introduction

L'objectif de la présente étude est de mettre en évidence les conditions d'emploi de la corrélatrice en *ceci de Adjectif que P*, en comparaison avec la pseudo-clivée :

- (1) a. L'écriture a ceci de mystérieux qu'elle parle. (P. Claudel)
b. Ce que l'écriture a de mystérieux, c'est qu'elle parle.

Une telle comparaison se justifie par le fait que les deux structures partagent un certain nombre de propriétés, ce qui pourrait conduire à les considérer comme des variantes stylistiques¹. En effet, la corrélatrice en question est plus fréquemment employée dans un style plutôt soutenu, alors que la pseudo-clivée est neutre de ce point de vue. Or, étant donné que les deux constructions peuvent figurer dans un même type de discours, on peut s'interroger légitimement sur leurs conditions d'emploi.

La construction corrélatrice étudiée dans ce travail n'a, à notre connaissance, pas encore fait l'objet d'une étude approfondie jusqu'à présent. Quant à la pseudo-clivée du français en général, elle a été surtout étudiée d'un point de vue discursif (*cf.* Lambrecht 1994 ; Müller 2006), et d'un point de vue syntaxique, dans le cadre de l'approche pronominale (*cf.* Valli 1981 ; Blanche-Benveniste *et al.* 1990 ; Roubaud 2000) ou macro-syntaxique (*cf.* Berrendonner 1987 ; Apothéloz 2007, à par.). L'originalité de notre étude réside dans le fait qu'elle compare les deux constructions qui peuvent être analysées toutes deux comme un cas de dédoublement argumental d'un point de vue syntaxique (section 1) et qu'elle met en évidence leur spécificité informationnelle, discursive (section 2) et sémantique (section 3),

¹ D'après Jean-Michel Kalmbach, l'auteur de *Grammaire du français langue étrangère pour étudiants finnophones* ([http:// research.jyu.fi/grfle/035.html](http://research.jyu.fi/grfle/035.html)), la construction *L'histoire a ceci de particulier qu'elle se répète* aurait une « variante pseudo-clivée plus courante » (*Ce qu'il y a de particulier avec l'histoire, c'est qu'elle se répète*).

tout en précisant les contraintes d'emploi de chaque construction. Elle pourra ainsi être prise en compte dans un modèle syntaxique qui intègre l'interface entre syntaxe, sémantique et discours. La description est basée sur un corpus de 207 exemples (104 corrélatives et 103 pseudo-clivées) extraits majoritairement de Frantext mais aussi relevés sur Internet, notamment sur Google Livres. À part quelques exemples du 19^{ème} siècle, ils sont tous postérieurs à 1900.

Afin de pouvoir comparer avec la corrélatrice en *ceci de Adj que P*, nous avons retenu exclusivement dans cette étude les pseudo-clivées qui comportent elles aussi *de Adj*² dans la première partie, et une proposition introduite par *que* dans la seconde. Ce que nous appelons pseudo-clivée réfère donc uniquement à cette construction, sauf mention particulière.

1. Dédoublé argumental

La corrélatrice dont il sera question dans cette étude est constituée de deux propositions, dont la première (P1) comporte un pronom démonstratif cataphorique suivi de *de* et un adjectif (*de Adj*), et la seconde (P2), une proposition introduite par *que*, qui explicite le contenu de l'élément cataphorique :

- (2) a. Les grands retours ont **ceci de poignant qu'**ils sont toujours ordinaires. (Y. Navarre, *Biographie*)
 b. Mais les belles œuvres ont **ceci de particulier qu'**elles ont entre elles un air de famille. (J. Dutourd, *Pluche ou l'amour de l'art*)
 c. Il y a **ceci d'agréable** dans le rôle du traducteur **qu'**il lui est permis de dire du bien d'une pièce qu'il aime, tout en se sentant quand même participer à elle si peu que ce soit. (J. Gracq, *Préférences*)

Elle présente ainsi une propriété morphosyntaxique qui l'apparente à la corrélation classique, et plus précisément à ce que Minard (1936) a appelé le diptyque inverse, par opposition au diptyque normal. En effet, selon Haudry (1973 : 154), la forme de base de la corrélation est le diptyque normal, celui où la proposition introduite par le relatif précède la proposition introduite par le corrélatif ou anaphorique. Dans le diptyque inverse, c'est la proposition introduite par le corrélatif qui précède la relative. Dans l'exemple latin suivant, cité par Fruyt (2005 : 28), la première construction illustre le diptyque normal et la seconde, le diptyque inverse. Selon l'auteur, dans le diptyque inverse, la relative postposée est mise en relief, effet qui ne s'observe pas dans le diptyque normal :

- (3) **quem** uides, **eum** ignoras : **illum** nominas, **quem** non uides
 'Celui que tu vois, tu l'ignores ; et tu nommes celui que tu ne vois pas = celui que tu nommes, c'est celui que tu ne vois pas.'

Selon Touratier (1994 : 699), une subordonnée infinitive ou complétive peut également entrer dans la structure corrélatrice en latin :

- (4) **Quod** autem magnum dolorem breuem, longinquum leuem esse dicitis, **id** non intellego quale sit (Cic., *fin.* 2,94)
 'Quant <au fait que> vous dites qu'une douleur vive est de durée courte et qu'une douleur prolongée est légère, je ne vois pas bien ce que cela signifie' (J. Martha)

² À propos des constructions en *de* + adjectif en général, voir notamment Azoulay-Vicente (1985), Kupferman (1994, 2004), Furukawa (1996), Lagae (1998).

Dans la construction en *ceci de Adj que P*, le démonstratif joue un rôle comparable au corrélatif³, et la proposition en *que*, un rôle comparable à la complétive de la corrélation classique. La proposition en *que* ne peut toutefois pas être antéposée à la proposition comportant le démonstratif, comme dans le diptyque normal. En effet, lorsque le démonstratif suivi de *de Adj* a une valeur anaphorique, renvoyant à une proposition, celle-ci est syntaxiquement indépendante. L'anaphorique est d'ailleurs le plus souvent *cela*, plutôt que *ceci*⁴ :

- (5) a. - Ce n'est pas moi qui suis allé le chercher. Il m'a été imposé par l'un des prévenus. - Il y a au moins **cela de commun** entre nous, dit Philippe en souriant. (M. Droit, *Le retour*)
 b. ?? **Qu'**il nous a / ait été imposé par l'un des prévenus, il y a au moins **cela de commun** entre nous.

La corrélatrice en *ceci de Adj que P* n'est pas sans rappeler la structure en allemand qui comporte un corrélat pronominal entre les constituants verbaux (*Mittelfeld*), qui renvoie à la proposition placée à droite de ceux-ci (*Nachfeld*) (6a) :

- (6) a. Hans hat **es** bedauert, **daß er gelogen hat**
 H. a le regretté que il menti a
 'Hans l'a regretté qu'il a menti.'
 b. Hans hat **es** bedauert
 'Hans l'a regretté.'
 c. Hans hat bedauert, **daß er gelogen hat** (ex. cités dans Berman *et al.* 1998)
 'Hans a regretté qu'il a menti.'

D'un point de vue syntaxique, Berman *et al.* (1998), s'inscrivant dans le cadre de la LFG, proposent de traiter le corrélat *es* et le complément propositionnel comme deux réalisations catégorielles d'un même argument. Cette analyse permettrait de traiter de la même manière le cas où le complément pronominal ou le complément propositionnel apparaît seul comme objet (6b-c) et le cas où les deux apparaissent en même temps comme en (6a). Elle présenterait ainsi l'avantage de fournir une analyse unifiée, et ce, à la différence des travaux réalisés dans le cadre de la Théorie du gouvernement et du liage⁵, qui traitent le complément propositionnel comme argument quand il apparaît seul (6c), et comme adjectif quand il apparaît avec *es* (6a).

³ Il faut noter cependant que le corrélatif de la corrélation classique peut référer à une entité concrète (animée ou inanimée), alors que le démonstratif de la construction en *ceci de Adj que P* réfère à ce qui est représenté par une proposition. Cette différence est du même ordre que celle qui a été relevée entre *celui/celle* et *ceci*. En effet, à la suite de Maillard (1974), Theissen (2008) remarque que le démonstratif *ceci*, en emploi cataphorique, « annonce ce que Lyons (1990 : 77) appelle des entités du deuxième ordre (*événements, processus, état*) ou du troisième ordre (*raison, proposition, théorème*) et non des entités du premier ordre (*garçon, table*) », alors que le démonstratif *celui/celle* peut représenter des entités du premier ordre.

⁴ Dans la construction corrélatrice en question, le pronom démonstratif est dans la plupart des cas *ceci*, et plus rarement *cela* ou *ça*. La séquence *cela de Adj* apparaît plus souvent dans une construction à valeur anaphorique, donc non corrélatrice : *Vous m'avez mal connu, Nicole. Il y a cela d'ineffaçable entre nous.* (D. Boulanger, *Le Téméraire*). Theissen (2008 : 159, note 1) signale aussi que dans la configuration comportant le démonstratif *ceci* en emploi cataphorique, du type *Il a dit à peu près ceci : je comprends tout*, on rencontre *cela* à la place de *ceci*, mais beaucoup moins fréquemment que ce dernier. Ces observations confirmeraient la valeur plutôt cataphorique de *ceci*, la valeur plutôt anaphorique de *cela*, et l'indétermination de *ça*.

⁵ Pour les références, voir Berman *et al.* (1998).

D'autre part, la présence d'un corrélat n'est pas toujours obligatoire en allemand (6c), et son apparition semble dépendre d'une part du lexème verbal et de l'autre du statut informationnel du complément propositionnel (cf. Berman *et al* 1998 ; Delmas à par.). En effet, la présence d'un corrélat est obligatoire pour certains verbes, alors qu'elle est interdite pour d'autres et il existe par ailleurs des cas où elle dépend de l'accessibilité de l'information véhiculée par le complément propositionnel. Si ce dernier représente une information nouvelle, la présence d'un corrélat ne serait pas permise.

Concernant la corrélatrice en *ceci de Adj que P* en français, le statut syntaxique du pronom *ceci* et celui de *que P* posent également problème. Dans notre structure, l'objet propositionnel ne peut pas figurer directement comme complément :

- (7) a. * Les grands retours ont **qu'ils sont toujours ordinaires** de poignant.
 b. * Mais les belles œuvres ont **qu'elles ont entre elles un air de famille** de particulier.
 c. * Il y a **qu'il est permis au traducteur de dire du bien d'une pièce qu'il aime** d'agréable.

Le pronom *ceci* figure ainsi obligatoirement en position d'objet, mais le contenu de cet objet est représenté par la proposition qui suit. On pourrait alors plaider pour l'idée d'un dédoublement argumental, dans le sens où un argument est représenté deux fois au niveau syntaxique, d'abord sous forme pronominale avec un minimum de contenu sémantique, puis sous forme propositionnelle, complétant la partie notionnelle de l'objet. Or, cette analyse s'applique également à la structure pseudo-clivée, considérée comme un dispositif particulier qui consisterait à différer en quelque sorte la réalisation de l'objet (cf. Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 62-64 ; Roubaud 2000 : 64-72). En effet, dans les exemples suivants qui illustrent les pseudo-clivées, l'objet du verbe *avoir* ou *il y a* est d'abord représenté dans une relative libre, sous forme d'indéfini, puis dans une construction identificationnelle en *c'est*, sous forme propositionnelle.

- (8) a. Les relations père-fils sont encore le thème de cette pièce. C'est un thème qui revient souvent dans le cinéma et le théâtre québécois. **Ce qu'il a de particulier** cette fois, **c'est que** le père n'est pas en scène. (Google)
 b. **Ce qu'il y a d'agréable** avec les très jeunes, **c'est qu'**entre le bahut et papamaman elles ne sont guère libres et qu'on ne les a pas tout le temps sur le dos. (G. Matzneff, *Ivre du vin perdu*)

La question qui se pose alors est de savoir si la corrélatrice en *ceci de Adj que P* et la pseudo-clivée, qui reposent toutes deux sur un phénomène de dédoublement argumental, sont soumises aux mêmes conditions d'emploi. Pour répondre à cette question, il paraît nécessaire de procéder à un examen minutieux de chacune des deux structures au niveau informationnel et au niveau sémantique.

2. Structure informationnelle et fonctionnement discursif

2.1. Structure informationnelle

D'un point de vue informationnel, les constructions appelées *pseudo-clivées* sont généralement considérées comme un procédé de focalisation, qui consiste à scinder une proposition en deux parties présentant la structure informationnelle Thème – Rhème (ou Topic – Commentaire), et où la partie rhématique constitue le Focus. Selon Higgins (1973),

les deux propositions de la pseudo-clivée entretiennent une relation spécificatiionnelle, ce qui implique que le premier composant de la pseudo-clivée représente une entité non référentielle et figure comme l'étiquette d'une classe, et que le second composant représente une entité référentielle qui spécifie un élément de cette liste (cf. Higgins 1973 : 17 ; Müller 2006 : 54). Le premier, fonctionnant comme le thème, est presupposé et véhicule une information considérée comme connue, tandis que le second, fonctionnant comme le rhème, est posé et véhicule une information considérée comme nouvelle.

La corrélatrice en *ceci de Adj que P* peut être analysée de la même manière. Le démonstratif *ceci*, qui figure dans P1 représente une entité non référentielle, et P2 qui l'explique représente une entité référentielle⁶. Cette configuration crée un effet de focalisation de P2, de la même manière que pour la pseudo-clivée.

Dans la pseudo-clivée comportant *de Adjectif* dans P1 et *que P* dans P2, on observe en outre un phénomène particulier : P1 ne peut pas être négative, contrairement à P2, (9b, 10b) :

- (9) a. Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'aujourd'hui, en France, un étudiant **n'existe pas** : c'est un état larvaire sans responsabilité, sans aucun pouvoir de décision ni relation réelle vis-à-vis de l'argent (G. Pérec, *Entretiens et conférences I [1965-1978]*)
 b. * Ce qu'il **n'y a pas** de curieux, c'est qu'aujourd'hui, en France, un étudiant n'existe pas.
 c. * Ce qu'il **n'y a pas**, c'est qu'aujourd'hui, en France, un étudiant n'existe pas.
- (10) a. Ce que j'ai compris de très important, depuis un an, c'est que, si l'on aime vraiment, il **ne faut pas** attacher trop d'importance aux actions des êtres qu'on aime. (Google)
 b. * Ce que je **n'ai pas** compris de très important, depuis un an, c'est que, si l'on aime vraiment, il ne faut pas attacher trop d'importance aux actions des êtres qu'on aime.
 c. Ce que je **n'ai pas** compris, depuis un an, c'est que, si l'on aime vraiment, il ne faut pas attacher trop d'importance aux actions des êtres qu'on aime.

Cette propriété ne concerne pas d'autres types de pseudo-clivée, qui peuvent très bien accueillir dans P1 une proposition négative :

- (11) Ce qu'il **n'a pas** accepté en fait, c'est que les Occidentaux, tout-puissants, ont refusé ou n'ont même pas imaginé la remise en cause qu'ils auraient pu faire, compte tenu de cette opportunité historique. (Google Livres)

L'impossibilité d'avoir une P1 négative⁷ semble liée ici d'une part au verbe existentiel *il y a*, et d'autre part à l'existence presupposée de la propriété exprimée par l'adjectif. En effet, en (9b), dont P1 comporte le verbe *il y a*, l'absence de *de Adj* ne rend pas l'énoncé plus grammatical (9c), alors qu'en (10b), où le verbe de P1 n'est pas un verbe existentiel, c'est la présence de *de Adj* qui bloque la négation, cf. l'acceptabilité de (10c).

⁶ Rappelons que *ceci* représente une entité du deuxième ou du troisième ordre et non une entité du premier ordre (cf. note 3).

⁷ Cette propriété s'observe également dans la construction comportant une relative prédicative (*il y a le téléphone qui sonne*, **il n'y a pas le téléphone qui sonne*), cf. Lagae et Rouget (1998), ainsi que dans le cas de l'association de propositions sans marque segmentale (*ils dansaient on aurait dit des américains*, **ils ne dansaient pas on aurait dit des américains* ; *je suis venue sur Toulouse j'avais environ deux ans*, **je ne suis pas venue sur Toulouse j'avais environ deux ans*), cf. Deulofeu (1989) et Choi-Jonin et Delais-Roussarie (2006).

Ce phénomène s'observe également dans la corrélatrice en *ceci de Adj que P* : P1, contrairement à P2, ne peut pas être négative :

- (12) a. Il a ceci de bon qu'il **ne** vous accable **pas** de sa personnalité et vous montre ses images en silence. (A. T'Serstevens, *L'itinéraire espagnol*)
b. * Il **n'a pas** ceci de bon qu'il vous accable de sa personnalité.
c. Ces crises avaient ceci de particulier qu'elles **ne** lui laissaient **aucune** trace. (M. Duras, *Cahiers de la guerre et autres textes*)
d. * Ces crises **n'avaient pas** ceci de particulier qu'elles lui laissaient des traces.

Dans la corrélatrice, P1 comporte, comme nous le verrons dans ce qui suit, exclusivement un verbe existentiel ou présentatif. De plus, la présence de *de Adj* y est obligatoire. Or, ces deux propriétés qui caractérisent notre corrélatrice ne sont pas compatibles avec la négation, comme nous l'avons vu pour la pseudo-clivée.

D'autre part, la présupposition liée à l'adjectif, ainsi que la valeur non référentielle de *ceci* ne permettent pas au constituant *ceci de Adj* d'être extrait dans une structure clivée, et ce, contrairement au sujet de P1 :

- (13) a. **C'est** l'uniforme **qui** a ceci de bon qu'il supprime les différences sociales.
b. * **C'est** ceci de bon **qu'**a l'uniforme qu'il supprime les différences sociales.

Si le démonstratif peut être clivé, séparément de *de Adj* (14a), il a une valeur anaphorique (référant donc à une entité référentielle) et non cataphorique. Il ne s'agit donc pas de la corrélatrice dont il est question ici, cf. (14b). Quant au constituant *de Adj*, il ne peut en aucun cas être clivé (14c-d) :

- (14) a. L'uniforme supprime surtout les différences sociales, d'après moi. Et **c'est cela qu'il a de bon**. (Google)
b. * **C'est ceci qu'il a de bon** que l'uniforme supprime surtout les différences sociales.
c. * L'uniforme supprime surtout les différences sociales, d'après moi. Et **c'est de bon qu'il a cela**.
d. * **C'est de bon qu'il a ceci** que l'uniforme supprime surtout les différences sociales.

La P1 de la corrélatrice, qui ne peut se présenter qu'à la forme affirmative, est ainsi dépourvue de certaines des propriétés d'une proposition indépendante. Quant à P2, on observe que le *que* qui l'introduit alterne souvent dans des textes écrits avec deux points ou une virgule⁸. L'absence de *que* en tête de P2 ne lui confère néanmoins pas une autonomie syntaxique, dans la mesure où si elle peut être assertive (affirmative ou négative), elle ne peut pas être interrogative :

⁸ Les deux points peuvent même précéder la P2 de la corrélatrice lorsqu'elle est introduite par *que* : *Certes, mais il faut bien avouer que le longboard downhill a ça de paradoxal : que sa pratique et ses « sensations » viennent justement de cette caractéristique* (Google). Notons par ailleurs que dans le cas où elle n'est pas introduite par *que*, elle peut accueillir en outre un syntagme nominal ou une proposition verbale : *Le mépris a ceci de commun avec l'affection : la permanence*. (Y. Navarre, *Une vie de chat*) ; *La cellulaire a ceci de bon : chacune chez elle, dans le même cubage et avec le même matériel que la voisine* (A. Sarrazin, *La Cavale*).

- (15) a. Ces jeux ont **ceci de commun** : ils sont très mouvants, ils semblent n'avoir aucune règle précise et ne comporter ni vainqueur ni vaincu. (G. Deleuze, *Logique du sens*)
- b. * Ces jeux ont **ceci de commun** : sont-ils très mouvants ?
- c. Le fatalisme a **ça de bien embêtant**, il pousse au précipice. (Y. Navarre, *Une vie de chat*)
- d. * Le fatalisme a **ça de bien embêtant**, pousse-t-il au précipice ?

P2, qui ne peut se présenter qu'à la forme assertive (affirmative ou négative), ne s'analyse donc pas comme une proposition indépendante, tout comme P1, qui ne peut se présenter qu'à la forme assertive affirmative. La P1 de la corrélatrice ne forme donc pas seule un acte assertif, dans la mesure où le démonstratif cataphorique, dont le contenu sémantique est explicité par P2, ne sert que d'un support nominal pour la qualification opérée par l'adjectif. C'est l'ensemble de la corrélatrice qui exprime l'acte assertif, et P1, comme P2, est incomplète d'un point de vue énonciatif. D'ailleurs, dans l'exemple suivant, le syntagme *à quel point* porte sur l'ensemble de la corrélation, et non uniquement sur P1 :

- (16) Je ne me doutais pas, en me mettant, post mortem, à l'ouvrage, **à quel point** nous avons **ceci de commun** avec l'humain **que** nous sommes impitoyablement et sans même parfois nous en rendre compte, cruels, voire sanguinaires. (Y. Navarre, *Une vie de chat*)

Selon Lehmann (1988 : 193), une subordonnée se caractérise en premier lieu par la perte de la force illocutoire. Notre construction pourrait alors relever de la co-subordination de Foley et Van Valin (1984), dans la mesure où aucune des deux propositions n'est enchâssée dans l'autre, et que les deux propositions sont interdépendantes. Il s'agit là d'une des propriétés des structures corrélatives observables dans différentes langues, dont P1 fonctionne d'ailleurs comme thème et P2 comme rhème (cf. Choi-Jonin 2009 ; à par.).

2.2. Fonctionnement discursif

Dans la construction corrélatrice qui nous intéresse ici, P1 est construite majoritairement avec le verbe *avoir* (87 exemples, soit 83,7 %) et plus rarement avec le présentatif *il y a* (7 exemples, soit 6,7 %), cf. (17), ou d'autres verbes dans des emplois sémantiquement proches *posséder, présenter, offrir* ou *arriver, se passer* (10 exemples, soit 9,6 %), cf. (18) :

- (17) a. **Il y a** ceci de singulier dans la vie qu'elle offre autant de bonnes occasions à ne point manquer que de fausses à écarter (F. Chandernagor, *L'Allée du Roi*)
- b. **Il y avait** ceci d'étrange dans ces négociations que les concessions successives ne rapprochaient pas de l'état de paix (A. Maurois)
- (18) a. Le dualisme **possède** en effet ceci de particulier qu'il ne satisfait l'homme qu'à la condition de se transformer en l'opposition de deux principes contraires, qui luttent pour la possession du monde spirituel et matériel, le bien et le mal. (J. Vuillemin, *Essai sur la signification de la mort*)
- b. Il **présentait** ceci d'étrange qu'il avait la tête volumineuse et le visage tout petit. (R. Martin du Gard, *Les Thibault. L'été*)
- c. Le délabrement de la Durande **offrait** ceci de particulier qu'il était détaillé et minutieux. (V. Hugo, *Les Travailleurs de la mer*)
- d. et là-dessus, il se met à me parler de la crise qui sévit sur les théâtres, m'affirmant qu'à l'heure présente, personne ne veut payer sa place, qu'il **arrive** même ceci de

- phénoménal que les rares payants demandent leurs coupons sur papier blanc, ainsi que des billets de faveur, [...] (E. et J. de Goncourt, *Journal T.4*)
- e. Mais il **se passa** ceci d'atroce que l'intolérable chaleur de la combustion la tira de son engourdissement. (M. Bataille, *L'arbre de Noël*)

Les verbes qui figurent dans la P1 de la corrélatrice présentent ainsi tous une valeur existentielle ou présentative, et peuvent être employés comme introducteurs d'un nouveau topique dans le discours (cf. Givón 1990 : 741 ; Dik 1997 : 315).

Le choix du verbe de P1 n'est donc pas libre dans la corrélatrice, contrairement à ce qu'on constate dans la pseudo-clivée comportant *de Adj* dans P1 et *que P* dans P2. En effet, si les verbes de P1 y sont majoritairement représentés par *il y a* (88 exemples, soit 85,4 %), et plus rarement par le verbe *avoir* (12 exemples, soit 11,7 %), on y trouve également d'autres verbes qui ne sont pas existentiels ou présentatifs, tels que *dire* ou *comprendre* (3 exemples, soit 2,9 %) cf. (19a, 20a), ce qui n'est pas possible dans la corrélatrice. Il semble s'agir là d'une réelle contrainte pour la corrélatrice, puisqu'il est difficile d'employer dans P1 d'autres verbes que les verbes existentiels ou présentatifs, comme le montrent les exemples (19b, 20b) :

- (19) a. Ce que j'ai **dit** de parfaitement injuste, c'est que je n'aimais pas sa littérature (M. Barrès, *Mes cahiers T.12*)
 b. * J'ai **dit** ceci de parfaitement injuste que je n'aimais pas sa littérature.
- (20) a. Ce que j'ai **compris** de très important, depuis un an, c'est que, si l'on aime vraiment, il ne faut pas attacher trop d'importance aux actions des êtres qu'on aime. (A. Maurois, *Climats*)
 b. * J'ai **compris** ceci de très important que si l'on aime vraiment, il ne faut pas attacher trop d'importance aux actions des êtres qu'on aime.

La contrainte sur les verbes de P1 dans la corrélatrice, qui ne s'observe pas pour la pseudo-clivée, corrobore le fonctionnement discursif des deux structures. En effet, la corrélatrice peut être employée au début d'un discours ou comme un titre :

- (21) a. Les titres des éditeurs ont **cela d'improbable qu'**ils veulent vendre à « la cible » leurs livres. Il n'y a pas plus terrible, en matière naturaliste, que cette volonté de vendre... (Google, début de l'article, critique de livre)
 b. Les crises ont **ceci de** salutaire **qu'**elles poussent au changement. (Google, titre d'un blog)

Quant à la pseudo-clivée en général, elle ne peut jamais être employée au début d'un discours, comme l'ont remarqué notamment Prince (1978) pour l'anglais et Roubaud (2000 : 239-248) pour le français. La pseudo-clivée nécessite un contexte gauche sur lequel elle s'appuie avec notamment un effet contrastif ou argumentatif, comme l'illustrent les exemples suivants :

- (22) a. **Je ne sais pas** si tu déroges en t'abouchant avec des brigands, mais **ce qu'il y a de sûr**, c'est que tu files ta corde ! (F. Chandernagor, *L'Enfant des Lumières*)
 b. **Le Franc-maçon est un homme ordinaire**, comme les autres, **ce qu'il a de particulier** c'est qu'il consacre beaucoup de son temps à découvrir ces véritables réalités et de le faire toujours sous l'œil et l'oreille attentifs d'hommes, comme lui, qui sont ses Frères de Loge. (Google)

Il est intéressant de noter que dans le cas où l'adjectif de P1 se trouve au comparatif ou au superlatif, le repère sur lequel s'appuie la comparaison est fourni dans le contexte gauche pour la pseudo-clivée (23), alors que dans la corrélatif, le comparé figure dans la même proposition, et non dans le contexte antérieur (24) :

- (23) a. Papa **tu es bête mais drôle**, disait Kim et elle ajoutait en lui pinçant le nez sans l'ombre de respect filial : **ce qu'il y a de plus grave** c'est que, pour un type de ton âge, tu n'as pas du tout du tout l'esprit large (C. de Rivoyre, *Les Sultans*)
 b. **J'ai un voleur, oui. Ce qu'il y a de mieux**, c'est que je sais qui c'est. (Google Livres)
- (24) a. En particulier, le mode de vie « à l'ancienne » a ceci de **meilleur que le nôtre** qu'il a été validé par des siècles, ce qui n'est absolument pas le cas du mode « capitaliste de marché » qui est en train de le supplanter. (Google)
 b. Sinon, la côte khmer a ceci de **plus intéressant par rapport à la côte thaïlandaise** qu'elle est beaucoup plus tranquille avec moins de tourisme, mais les plages y sont aussi moins belles qu'en Thaïlande... (Google)

3. Le support de la propriété attribuée par l'adjectif

3.1. L'adjectif

L'adjectif figurant dans la P1 de la corrélatif est soumis à certaines contraintes. Il doit pouvoir caractériser une proposition, puisque le démonstratif cataphorique *ceci* est développé par la proposition *que P*, ce qui exclut tout un ensemble d'adjectifs caractérisant normalement des entités concrètes tels que *gros*, *libre*, *peureux*, etc. Les adjectifs exprimant une propriété objective sont également exclus dans la P1 de la corrélatif. Comparez (25a) où l'adjectif *mortel* exprime une propriété subjective, avec (25b) où il exprime une propriété objective :

- (25) a. La paresse a **cela de mortel** que, dès qu'on en triomphe, on la sent qui renaît. (J. Renard)
 b. * Ce poison a **cela de mortel** qu'il peut tuer un cheval en deux secondes.

Les adjectifs attestés dans les exemples ont donc majoritairement une valeur subjective : ils peuvent exprimer un sentiment positif ou négatif suscité chez le locuteur (*agréable*, *terrible*, *fascinant*, *plaisant*, *salutaire*, *poignant*, etc.) ou une appréciation du locuteur par rapport à une « norme » (*particulier*, *singulier*, *remarquable*, *spécial*, *paradoxal*, *crucial*, etc.). L'adjectif *commun* qui apparaît assez fréquemment, exprime le rapprochement de deux entités opéré par le locuteur qui leur attribue une même propriété :

- (26) a. Nos amies, en effet, ont **ceci de commun** avec Bonaparte qu'elles pensent toujours réussir là où tout le monde a échoué. (A. Camus, *La chute*)
 b. Mais ces violences avaient **ceci de commun** qu'elles reconduisaient l'immémoriale connivence du crime et de la nuit, de l'illégalisme et du secret. (G. Lipovetsky, *L'Ère du vide : essais sur l'individualisme contemporain*)

Plus rarement, l'adjectif a une valeur épistémique, exprimant les connaissances subjectives du locuteur :

- (27) a. Enfin, la cosmétique bio a **cela de sûr** qu'elle suggère un autre rapport à la nature. (Google)

- b. On voit que les ambiguïtés de l'engagement ou plutôt du retrait hugolien ont au moins **ceci de certain** que le régime de la bourgeoisie et sa souveraineté douteuse n'ont rien de naturel. (Google)

Les participes passés, enfin, sont très rares, et nous n'en avons trouvé qu'un exemple :

- (28) Maintenant entre moi et les hommes il y a **ceci de changé** que je suis père de l'un d'entre eux. (P. Claudel, *Cinq grandes odes*)

On retrouve globalement le même type d'adjectifs dans la pseudo-clivée que dans la corrélatrice : les adjectifs à valeur subjective comme *agréable, beau, bon, différent, paradoxal, particulier, terrible* ainsi que les adjectifs épistémiques *sûr, certain, probable, possible*. Cette prédilection pour des adjectifs exprimant une évaluation subjective confirme une observation faite par de nombreux auteurs (Prince 1978 ; Collins 1991b : 133 ; Roubaud 2000 : 219-231 ; Müller 2006 : 109 ; Apothéloz 2007 : 83), à savoir que le premier segment d'une pseudo-clivée exprime typiquement soit des sentiments, attitudes ou pensées du locuteur, soit une reformulation du discours du locuteur ou d'autrui (dans les pseudo-clivées du type *ce que je veux dire / ce qu'on m'a dit, c'est que...*).

Le fait que P1 exprime le point de vue subjectif du locuteur permet de mieux comprendre l'utilisation très fréquente du présent dans P1, combiné à d'autres temps dans P2 ; cf. le plus-que-parfait, l'imparfait ou le passé simple dans les exemples ci-dessous :

- (29) a. Eh bien, ce qu'**il y a** de curieux, c'est que Madame Rosa n'**avait** rien **dit** quand Arthur était habillé et que je dormais avec lui, [...] (É. Ajar, *La Vie devant soi*)
b. Ce qu'**il y a** de paradoxal, c'est qu'au fond il [de Gaulle] **avait été amené** au pouvoir pour proposer de nouvelles institutions et pour régler les problèmes. (P. Mendès-France, *Œuvres complètes*. 6.)
c. Ce qu'**il y a** de curieux, c'est que je ne **pensais** pas à la guerre, pas du tout, mais au temps où tu étais un petit garçon. (J. Cabanis, *Les Jeux de la nuit*)
d. Ce qu'**il y a** de probable, c'est que le capitaine Blancart **fut** à Llivia, le même jour que je lui ai remis la réquisition pour empêcher les personnes d'y aller. (Google Livres)

En effet, cette observation ne doit pas s'interpréter nécessairement comme un indice de la grammaticalisation de *il y a* et de la perte de ses propriétés verbales⁹, mais peut s'expliquer par le fait que l'évaluation est effectuée par le sujet de l'énonciation au moment de l'énonciation (P1 au présent), même si elle concerne des faits situés dans le passé (P2 au passé). On a donc affaire à deux opérations de repérage temporel indépendantes.

3.2. Le support de la propriété

Comme nous l'avons noté dans la section 2.2., P1 est construite majoritairement (83,7 % des exemples) avec le verbe *avoir* dans la corrélatrice. Quant au sujet de ce verbe, il est le plus souvent représenté par un syntagme nominal défini (74,7 %), et plus rarement par un pronom (25,3 %). Le sujet lexical de P1 est majoritairement repris par un pronom clitique sujet de P2 (80,5 %) (30a), mais il peut aussi être repris par un pronom clitique objet (30b), un

⁹ Roubaud (2000 : 230) signale que Barnes (1988) considère *ce qu'il y a* comme un marqueur discursif, soulignant son rôle d'introducteur d'une explication dans le discours : « The *ce qu'y a* type, which by its degree of syntactic autonomy and its minimal relation making function, approaches the status of a marker of discourse structure » (Barnes 1988 : 13).

déterminant possessif (30c), un syntagme démonstratif anaphorique (30d) ou un syntagme nominal en emploi d'anaphore associative (30e). Parfois, le pronom anaphorique de P2 renvoie au déterminant possessif du sujet de P1 (30f) :

- (30) a. Hier, je me suis rendu dans un lycée pour m'entretenir avec des élèves de première et de terminale. **Ce lycée** a ceci de particulier qu'**il** reçoit et des handicapés moteurs, et des jeunes ayant toute chance de devenir plus tard des sportifs de haut niveau. (Ch. Juliet, *Accueils. Journal IV 1982-1988*)
- b. **Les demi-souvenirs** ont ceci de fallacieux, qu'à plusieurs années de distance, ou bien on **les** déforme, ou bien on **les** complète pour leur donner un semblant de logique. (A. Bosquet, *Une mère russe*)
- c. Parce que cela reste tout de même un sport à risques, il faut redoubler de prudence. Certes, mais il faut bien avouer que **le longboard downhill** a ça de paradoxal : que **sa** pratique et **ses** « sensations » viennent justement de cette caractéristique. (Google)
- d. **Le samedi** avait encore ceci de particulier que **ce jour-là**, pendant le mois de mai, nous sortions après le dîner pour aller au « mois de Marie ». (Proust, *Du côté de chez Swann*)
- e. **Toutes les méthodes** ont ceci de commun que **les références ou les objectifs** doivent correspondre au niveau des salaires effectivement payés qui, hors primes, restent compétitifs. (*L'Univers économique et social*, dir. François Perroux)
- f. [la psychanalyse et l'ethnologie] Mais **leur** développement a ceci de particulier qu'**elles** ont beau avoir cette « portée » quasi universelle, elles n'approchent pas pour autant d'un concept général de l'homme. (M. Foucault, *Les Mots et les choses*)

Lorsque le sujet de *avoir* est représenté par les pronoms des deux premières personnes du singulier, il peut être repris dans P2 par un pronom pluriel qui l'inclut, si P1 comporte l'adjectif *commun* (31a, b). Quand il est représenté par le pronom *ça*, il peut ne pas être repris par une expression anaphorique dans P2 (31c), car il s'agit d'un *ça* situationnel :

- (31) a. **J'**avais ceci de **commun** avec les habitants de la rue que **nous** voyions les mêmes visages. (Google Livres)
- b. **Tu** as ceci de **commun** avec la divinité que, sollicités, **vous** avez tous deux coutume de porter secours à ceux qui vous supplient. (Google Livres)
- c. Mon voisin écoute (fort) très exactement les albums que tout le monde écoutait en boucle quand j'étais au lycée (...) Alors je mets des disques bien pour lui cultiver les oreilles (...). **Ça** a ça de bon que je redécouvre mes albums que je n'ai pas écoutés depuis longtemps, ou même (honte) que je n'ai jamais écoutés. (Google)

La reprise anaphorique du sujet de P1 dans P2 s'observe également dans les cas où P1 comporte *offrir*, *posséder* ou *présenter*, verbes transitifs sémantiquement proches de *avoir*, cf. (18a-c) repris sous (32a-c) :

- (32) a. **Le dualisme** possède en effet ceci de particulier qu'**il** ne satisfait l'homme qu'à la condition de se transformer en l'opposition de deux principes contraires, qui luttent pour la possession du monde spirituel et matériel, le bien et le mal. (J. Vuillemin, *Essai sur la signification de la mort*)
- b. **Il** présentait ceci d'étrange qu'**il** avait la tête volumineuse et le visage tout petit. (R. Martin du Gard, *Les Thibault. L'été*)

- c. **Le délabrement de la Durande** offrait ceci de particulier qu'**il** était détaillé et minutieux. (V. Hugo, *Les Travailleurs de la mer*)

Les exemples où P1 est construite avec *il y a* sont plus rares pour la corrélatrice, mais ils comportent tous un complément prépositionnel « locatif » (au sens propre ou au sens métaphorique) qui pourrait alterner avec le sujet d'une forme avec *avoir*. C'est alors un constituant nominal qui figure dans le complément locatif qui entretient un lien anaphorique avec un terme de P2 :

- (33) a. Il y a ceci de singulier **dans la vie** qu'**elle** offre autant de bonnes occasions à ne point manquer que de fausses à écarter (F. Chandernagor, *L'Allée du Roi*)
 b. **La vie** a ceci de singulier qu'**elle** offre autant de bonnes occasions à ne point manquer que de fausses à écarter.
- (34) a. Il y avait ceci d'étrange **dans ces négociations** que **les concessions successives** ne rapprochaient pas de l'état de paix (A. Maurois)
 b. **Ces négociations** avaient ceci d'étrange que **les concessions successives** ne rapprochaient pas de l'état de paix.
- (35) a. Il y a ceci d'agréable **dans le rôle du traducteur** qu'**il lui** est permis de dire du bien d'une pièce qu'il aime, tout en se sentant quand même participer à elle si peu que ce soit. (J. Gracq, *Préférences*)
 b. **Le rôle du traducteur** a ceci d'agréable qu'**il lui** est permis de dire du bien d'une pièce qu'il aime.

Seuls trois exemples font exception à ce qu'on vient d'observer : il s'agit de (18d-e) repris sous (36a-b), où P1 est construite avec les verbes *arriver* et *se passer* dans une construction impersonnelle. Ce cas est comparable à (31c) qui comporte un *ça* situationnel qui n'est pas repris dans P2.

- (36) a. et là-dessus, il se met à me parler de la crise qui sévit sur les théâtres, m'affirmant qu'à l'heure présente, personne ne veut payer sa place, qu'**il arrive** même ceci de phénoménal que les rares payants demandent leurs coupons sur papier blanc, ainsi que des billets de faveur (E. et J. de Goncourt, *Journal T.4*)
 b. Mais **il se passa** ceci d'atroce que l'intolérable chaleur de la combustion la tira de son engourdissement. (M. Bataille, *L'arbre de Noël*)

La reprise quasi systématique du sujet ou plus rarement d'un constituant nominal du locatif de P1 par un terme coréférentiel dans P2 semble être liée à la façon dont est attribuée la propriété exprimée par l'adjectif. En effet, dans (30a), le sujet de P1 *ce lycée* possède un aspect particulier, représenté par *ceci de particulier*. Or cet aspect est présenté comme une propriété mise en vedette permettant de caractériser en général le sujet, qui est repris par un terme anaphorique dans P2. Par conséquent, P2, qui explicite *ceci*, caractérise indirectement le sujet. Dans (35a), c'est *dans le rôle du traducteur* qu'il y a un aspect agréable, représenté par *ceci d'agréable*. Cet aspect est également interprété comme une propriété mise en valeur permettant de caractériser en général le constituant nominal *le rôle du traducteur*. Il est ensuite explicité dans P2, qui décrit un aspect du *traducteur*, terme repris par l'anaphorique *lui* dans P2. Cette dernière caractérise donc indirectement le constituant nominal du locatif.

La caractérisation du sujet opérée par *ceci de Adj* peut d'ailleurs être explicitement marquée par les verbes *caractériser*, *distinguer* ou *être propre* (au sujet) dans des structures corrélatives apparentées où le démonstratif est suivi d'une relative au lieu de *de Adj* (37). Notons que dans ce cas, la relative comporte un terme anaphorique qui reprend le sujet de P1 :

- (37) a. La mode moderne a **ceci qui la caractérise qu'**elle s'est articulée autour de deux industries nouvelles, aux buts et aux méthodes, aux articles et aux prestiges sans aucun doute. (G. Lipovetsky, *L'Empire de l'éphémère : la mode et son destin dans les sociétés modernes*)
- b. la publicité a **ceci qui la distingue qu'**elle ne vise pas à réformer l'homme et les mœurs, elle prend en réalité l'homme tel qu'il est (G. Lipovetsky, *L'Empire de l'éphémère : la mode et son destin dans les sociétés modernes*)
- c. Du reste, la force atomique a **ceci qui lui est propre qu'**elle a une efficacité certaine, et dans une mesure effrayante, même si elle n'approche pas du maximum imaginable. (Ch. de Gaulle, *Discours et messages*)

En outre, la construction corrélatrice en *ceci de Adj* est très souvent employée dans des énoncés génériques, comme le montrent les exemples suivants :

- (38) a. L'écriture a ceci de mystérieux qu'elle parle. (P. Claudel)
- b. La laideur a ceci de supérieur à la beauté qu'elle ne disparaît pas avec le temps. (S. Gainsbourg)
- c. la bêtise a ceci de terrible qu'elle peut ressembler à la plus profonde sagesse (Google)
- d. La cocaïne a ceci de particulier qu'elle concentre en son sein l'économique, le politique, le social et le symbolique. (Google)

L'adjectif qui figure dans la P1 de la corrélatrice semble ainsi caractériser dans la majorité des cas le sujet ou un constituant nominal qui figure dans le locatif par le biais d'un de ses aspects, et P2 qui explicite le cataphorique *ceci* se présente en quelque sorte comme une justification ou une explication pour l'attribution de cette propriété à un constituant nominal. L'emploi de deux points, à la place de *que*, souvent observé en tête de la P2 de la corrélatrice (*cf. ex. 15a*) est probablement dû à cet effet justificatif ou explicatif de P2.

Pour ce qui est des pseudo-clivées, on observe que les exemples, largement majoritaires (85,4 % des exemples), construits avec *il y a* peuvent comporter un complément locatif introduit par diverses prépositions qui pourrait alterner avec le sujet d'une forme avec *avoir*, phénomène qui a été noté aussi pour la corrélatrice (*cf. ex. 33-35*) :

- (39) a. Ce qu'il y a d'admirable **dans les tragédies**, dit Mathias, c'est qu'elles donnent de la noblesse à l'horreur. (J.B. Pontalis, *Un homme disparaît*)
- b. Ce que **les tragédies** ont d'admirable, c'est qu'elles donnent de la noblesse à l'horreur.
- (40) a. Ce qu'il y a de bien **avec lui**, c'est qu'il ne connaît pratiquement rien à la musique, on peut ainsi discuter d'autre chose. (J. Echenoz, *Ravel*)
- b. Ce qu'**il** a de bien, c'est qu'il ne connaît pratiquement rien à la musique.
- (41) a. Ce qu'il y a de touchant **chez les Gouveau**, c'est que rien n'altère leur naïveté. (H. Bazin, *L'école des pères*)
- b. Ce que **les Gouveau** ont de touchant, c'est que rien n'altère leur naïveté.
- (42) a. Voyez-vous, me dit-il, ce qu'il y a de bon **à la prison** c'est que, si l'on n'y fait point sa volonté, au moins l'on n'y fait pas celle d'autrui (F. Chandernagor, *L'Allée du Roi*)
- b. Ce que **la prison** a de bon c'est que, si l'on n'y fait point sa volonté, au moins l'on n'y fait pas celle d'autrui.

Cela dit, contrairement à ce qui s'observe dans la corrélatif, le sujet du verbe *avoir* ou le locatif dans la P1 en *il y a* n'est pas nécessairement repris par un terme anaphorique dans P2 (43), et la majorité des exemples avec *il y a* (51 exemples, soit 58,0 %) ne comportent pas de complément locatif (44) :

- (43) a. Les relations père-fils sont encore le thème de cette pièce. C'est un thème qui revient souvent dans le cinéma et le théâtre québécois. Ce qu'**il** a de particulier cette fois, c'est que le père n'est pas en scène. On n'a que le point de vue du fils. (Google)
- b. Ce qu'il y a de délicieux **dans la mort**, c'est que nous avons fini de vivre, c'est-à-dire de souffrir. (J. d'Ormesson, *La Douane de mer*)
- (44) a. Ce n'est que le lendemain, en continuant mes recherches, que je me suis énuméré ces effrayantes séries de mensonges et, **ce qu'il y a de terrible**, c'est que, depuis, je me souviens sans cesse de nouvelles choses. (M. Bood, *Les Années doubles : Journal d'une lycéenne sous l'Occupation*)
- b. Enfin il est certain que j'ai eu peur ou quelque sentiment de ce genre. Si je savais seulement de quoi j'ai eu peur, j'aurais déjà fait un grand pas. **Ce qu'il y a de curieux**, c'est que je ne suis pas du tout disposé à me croire fou, je vois même avec évidence que je ne le suis pas : tous ces changements concernent les objets. (J-P Sartre, *La Nausée*)

Dans la pseudo-clivée, la propriété exprimée par l'adjectif semble ainsi être attribuée plutôt à la proposition qui figure dans P2 qu'à un constituant nominal présent dans P1. En effet, comme il a été noté plus haut (section 2.2), la pseudo-clivée, contrairement à la corrélatif, peut comporter dans P1 un verbe qui n'est pas existentiel ou présentatif (ex. 19-20, repris ci-dessous sous 45b-c). Dans ce cas, l'adjectif qui figure dans P1 ne peut qualifier que P2, et non le sujet, comme on peut le constater dans les exemples suivants :

- (45) a. Ce que je voyais de **plus clair**, c'est que nous allions peut-être partir ensemble, en voiture, comme je l'avais imaginé et cru impossible. (F. Sagan, *Un certain sourire*)
- b. Ce que j'ai dit de **parfaitement injuste**, c'est que je n'aimais pas sa littérature (M. Barrès, *Mes cahiers T.12*)
- c. Ce que j'ai compris de **très important**, depuis un an, c'est que, si l'on aime vraiment, il ne faut pas attacher trop d'importance aux actions des êtres qu'on aime. (A. Maurois, *Climats*)

De même, lorsque la P1 de la pseudo-clivée est construite avec un verbe existentiel ou présentatif, l'adjectif dans P1 qualifie P2 si P1 ne comporte aucun constituant nominal (ex. 44). A propos des exemples *ce qu'il y a de beau c'est que c'est Charles Bronson* ; *ce qu'il y a d'ennuyeux c'est qu'ils changent toutes les affaires de place continuellement*, Blanche-Benveniste (2010 : 205) remarque d'ailleurs que « le syntagme *ce qu'il y a* sert à introduire un adjectif portant un attribut propriété, *ce qu'il y a de beau*, *d'ennuyeux* et [qu'il] est dit d'avance que la partie *que P* a la propriété de *beau* ou *d'ennuyeux* ».

Dans le cas où un constituant nominal est présent dans P1 construite avec un verbe existentiel ou présentatif, la propriété exprimée par l'adjectif semble porter également sur ce constituant, mais contrairement à ce qui se passe dans la corrélatif, il s'agit d'une caractérisation secondaire et souvent occasionnelle, dans le sens où elle n'est valable que dans une situation donnée. En effet, dans l'exemple (41a), repris sous (46) mais avec un contexte

élargi, la P2 de la pseudo-clivée (*rien n'altère leur naïveté*) est un commentaire sur le discours de Mathilde Gouveau présenté dans le contexte gauche, le bien-fondé de ce commentaire, et en particulier celui de l'emploi de *leur naïveté* étant fourni dans le contexte droit :

(46) Quelques semaines plus tôt, Mathilde avait téléphoné, suave :

- Ça va, vous autres ? Nous, ici, nous serions plutôt contents. Rose craignait de rester sur le sable avec son BTS. Mais Ernest vient de lui trouver un poste de secrétaire bilingue dans une fabrique de papiers peints à Tours... et une chambre convenable, tout près de son travail, dans une pension de jeunes filles. Sous-entendu : un garçon ne saurait y mettre les pieds, et comme ce maudit Louis fait de la barbouille à Angers, alléluia ! **Ce qu'il y a de touchant chez les Gouveau, c'est que rien n'altère leur naïveté.** Mis au courant, Louis fit seulement : *Je sais ! Je sais !* Le samedi suivant, la moto partit pour Tours. Elle en revint. Elle y repartit plusieurs fois. Puis, un dimanche, elle n'en revint pas. Entre Mariette et Mathilde, ce soir-là, avant et après dîner, s'échangèrent deux coups de fil aigrelets. (H. Bazin, *L'école des pères*)

Quant à l'adjectif *touchant*, il exprime une évaluation subjective du narrateur sur ce qui est présenté dans P2. Il ne s'agit donc pas ici d'une propriété mise en vedette permettant de caractériser les Gouveau, quelle que soit la situation où ils se trouvent, comme c'est généralement le cas pour la corrélatrice.

L'exemple (47) montre en outre explicitement qu'il s'agit d'une qualité parmi d'autres qui peuvent être attribuées au sujet, et dans l'exemple (48), *cette fois* marque explicitement qu'il s'agit d'une propriété occasionnelle. Ce type d'explicitation ne s'observe pas dans notre corpus pour les corrélatrices, qui n'envisagent pas d'autres propriétés mises en parallèle avec celle qui est exprimée par l'adjectif.

(47) Ce qu'elle a **de bien - elle a mille qualités mais je parle ici de ce qu'elle a de spécialement agréable** -, c'est qu'elle ne se blesse pas comme moi à la moindre épine. (G. Brisac, *Week-end de chasse à la mère*)

(48) Les relations père-fils sont encore le thème de cette pièce. C'est un thème qui revient souvent dans le cinéma et le théâtre québécois. Ce qu'il a **de particulier cette fois**, c'est que le père n'est pas en scène. (Google)

De façon générale, la pseudo-clivée se distingue donc de la corrélatrice par le mode d'attribution d'une propriété : dans la corrélatrice, la propriété exprimée par l'adjectif est attribuée à un constituant nominal présent dans P1 par le biais d'un de ses aspects, alors que dans la pseudo-clivée, elle est attribuée à la proposition qui figure dans P2. Cette différence de la portée de l'adjectif explique sans doute la fréquence des verbes employés dans la P1 de chacune des deux constructions : dans la corrélatrice, c'est le verbe *avoir* qui est majoritairement employé (83,7%), alors que dans la pseudo-clivée, c'est le verbe *il y a* qui prédomine (85,4%).

Conclusion

La corrélatrice en *ceci de Adj que P* partage un certain nombre de propriétés avec la pseudo-clivée comportant *de Adj* dans P1 et *que P* dans P2. D'un point de vue syntaxique, elles peuvent être analysées toutes deux comme des constructions qui reposent sur un phénomène de dédoublement argumental.

Les deux constructions, constituées de deux propositions, comportent dans P1 un constituant non référentiel, qui est explicité dans P2. Cette configuration crée un effet de focalisation de P2, en versant l'ensemble dans une structure informationnelle Thème – Rhème, où P1 fonctionne comme le thème, et P2, comme le rhème. La valeur présupposée associée à *de Adj* qui figure dans P1 bloque par ailleurs la négation dans les deux constructions. En outre, la P1 de la corrélatrice est construite exclusivement avec des verbes existentiels ou présentatifs, verbes incompatibles avec la négation de façon générale.

Les deux constructions ne sont pourtant pas employées dans le même contexte discursif. La corrélatrice peut être employée au début d'un discours ou comme un titre, alors que la pseudo-clivée nécessite un contexte gauche sur lequel elle s'appuie, avec souvent un effet contrastif ou argumentatif.

Elles se distinguent également d'un point de vue sémantique. Si les adjectifs qui peuvent figurer dans chacune des deux constructions sont globalement du même type, à savoir du type subjectif, ils portent dans la corrélatrice, généralement sur un constituant nominal figurant dans P1 (le sujet ou le constituant nominal du locatif) par le biais d'un de ses aspects, alors que dans la pseudo-clivée, ils portent sur P2. Cette différence quant au support de la propriété attribuée par l'adjectif se reflète d'ailleurs dans la configuration syntaxique de chacune des deux constructions : le constituant nominal figurant dans P1 de la corrélatrice est quasi systématiquement repris par un terme anaphorique dans P2 (95,2 % des exemples), alors qu'il n'y a aucune forme de reprise dans 59,2 % des exemples de pseudo-clivées.

Injoo CHOI-JONIN
Université de Toulouse-le Mirail & UMR 7107 LACITO
choi@univ-tlse2.fr

Véronique LAGAE
Université de Valenciennes & EA 4343 CALHISTE¹⁰
veronique.lagae@univ-valenciennes.fr

Références bibliographiques

- APOTHELOZ, Denis, 2007 : « A l'interface du système linguistique et du discours : l'exemple des constructions identificatives (e.g. pseudo-clivées) », in Olivier Bertrand, Michel Charolles, Jacques François, Sophie Prévost et Catherine Schnedecker (éds), *Discours, diachronie stylistique du français. Etudes en hommage à Bernard Combettes*, Berne, Peter Lang, p. 75-92.
- APOTHELOZ, Denis, à paraître : « Pseudoclivées et constructions apparentées », in Alain Berrendonner, Denis Apothéloz, Marie-José Béguelin et Louis Benetti (éds), *Grammaire de la période*.
- AZOULAY-VICENTE, Avigail, 1985 : *Les tours comportant l'expression de + adjectif*, Genève – Paris, Droz.
- BARNES, Betsy K., 1988 : « Pragmatic Exploitation of NP *c'est que S* in Conversational Discourse », *Papers from the 24th Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, p. 32-46.
- BERMAN, Judith, DIPPER, Stefanie, FORTMANN, Christian et KUHN, Jonas, 1998 : « Argument clauses and correlative *es* in German – deriving discourse properties in a unification

¹⁰ Univ Lille Nord de France, F-59000 Lille, France ; UVHC, CALHISTE, F-59313 Valenciennes, France.

- analysis », in Miriam Butt et Tracy Holloway King (eds), *Proceedings of the LFG98 Conference*, CSLI Publications. <http://www-csli.stanford.edu/publications/>
- BERRENDONNER, Alain, 1987 : « Pléonasmes syntaxiques : dédoublement ou hybridation ? » *Langue française* 115, p. 75-87.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire, 2010 : « Les pseudo-clivées et l'effet deux points », in Marie-José Béguelin, Mathieu Avanzi et Gilles Corminbœuf (éds), *La Parataxe. Structures, marquages et exploitations discursives*, Tome 2, Berne, Peter Lang, p. 185-217.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire, BILGER, Mireille, ROUGET, Christine et VAN DEN EYNDE, Karel, 1990 : *Le français parlé. Etudes grammaticales*, Paris, Éditions du CNRS.
- CHOI-JONIN, Injoo, 2009 : « Présentation générale : propriétés de la corrélation grammaticale », *Langages* 174, *Constructions et interprétations des systèmes corrélatifs*, p. 3-12.
- CHOI-JONIN, Injoo, à paraître : « La multidimensionnalité de la corrélation », in Olga Inkova (éd.), *La Corrélation. Aspects syntaxiques et sémantiques*, Droz.
- CHOI-JONIN, Injoo et DELAIS-ROUSSARIE, Élisabeth, 2006 : « L'association de propositions sans marque segmentale en français parlé : étude syntactico-sémantique et prosodique », *Faits de Langues* 28, *Coordination et subordination : typologie et modélisation*, p. 83-94.
- COLLINS, Peter C., 1991a : « Pseudocleft and cleft constructions : a thematic and informational interpretation », *Linguistics* 29, p. 481-519.
- COLLINS, Peter C., 1991b : *Cleft and Pseudo-Cleft Constructions in English : Theoretical Linguistics*, London, Routledge.
- DELMAS, Martine, à paraître : « Les corrélatifs en allemand et leur rôle dans la structure informationnelle de l'énoncé », in Olga Inkova (éd.), *La Corrélation. Aspects syntaxiques et sémantiques*, Droz.
- DEULOFEU, José, 1989 : « Les couplages de constructions verbales en français parlé : effet de cohésion discursive ou syntaxe de l'énoncé », *Recherches sur le français parlé* 9, p. 111-141.
- DIK, Simon C., 1997 : *The Theory of Functional Grammar, Part 1 : The Structure of the Clause* (second, revised edition), *Part 2 : Complex and Derived Constructions*, Berlin – New-York, Mouton de Gruyter.
- FOLEY, William A. et VAN VALIN, Robert D., 1984 : *Functional Syntax and Universal Grammar*, Cambridge, Cambridge University Press.
- FRUYT, Michèle, 2005 : « La corrélation en latin », in Frédéric Lambert et Paulo de Carvalho (éds), *Structures parallèles et corrélatives en grec et en latin*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, p. 17-44.
- FURUKAWA, Naoyo, 1996 : *Grammaire de la prédication seconde. Forme, sens et contraintes*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- GIVÓN, Talmy, 1990 : *Syntax : a functional-typological introduction* (2 vol.), Amsterdam – Philadelphia, J. Benjamins.
- HAUDRY, Jean, 1973 : « Parataxe, hypotaxe et corrélation dans la phrase latine », *Bulletin de la société de linguistique de Paris* 68, p. 147-186.
- HIGGINS, Francis R., 1979 : *The Pseudo-Cleft Construction in English*, New York, Garland.
- KUPFERMAN, Lucien, 1994 : « Typologie des constructions en *de*-adjectif », *Travaux de linguistique et de philologie* 32, p. 85-95.
- KUPFERMAN, Lucien, 2004 : *Le mot « de ». Domaines prépositionnels et domaines quantificationnels*, Bruxelles, De Boeck – Duculot.
- LAGAE, Véronique, 1998 : *Les constructions en 'de' + adjectif. Typologie et analyse*, Louvain, Presses Universitaires.
- LAGAE, Véronique et ROUGET, Christine, 1998 : « Quelques réflexions sur les relatives prédicatives », in Mireille Bilger, Karel van den Eynde et Françoise Gadet (éds), *Analyse*

- linguistique et approches de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*, Louvain – Paris, Peeters, p. 313-325.
- LAMBRECHT, Knud, 1994 : *Information Structure and Sentence Form. Topic, focus, and the mental representations of discourse referents*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LEHMANN, Christian, 1988 : « Towards a typology of clause linkage », in John Haiman et Sandra A. Thomson (éds), *Clause combining in grammar and discourse* (Typological Studies in Language 18), Amsterdam – Philadelphia, John Benjamins, p. 181-225.
- LYONS, John, 1990 : *Sémantique linguistique*, Paris, Larousse.
- MAILLARD, Michel, 1974 : « Essai de typologie des substituts diaphoriques », *Langue française* 2, p. 55-71.
- MINARD, Armand, 1936 : *La subordination dans la prose védique*, Paris, Les Belles Lettres.
- MÜLLER, Gabriele M., 2006 : *La pseudo-clivée : étude en linguistique interactionnelle*, Lausanne, Thèse de doctorat présentée à la Faculté de Lettres de l'Université de Lausanne.
- PRINCE, Ellen F., 1978 : « A comparison of WH-clefts and IT-clefts in discourse », *Language* 5, p. 883-906.
- ROUBAUD, Marie-Noëlle, 2000 : *Les constructions pseudo-clivées en français contemporain*, Paris, Champion.
- THEISSEN, Anne, 2008 : « Démonstratif et cataphore : un emploi de *ceci* », in Olivier Bertrand, Michel Charolles, Jacques François, Sophie Prévost et Catherine Schnedecker (éds), *Discours, diachronie, stylistique du français. Études en hommage à Bernard Combettes*, Berne, Peter Lang, p. 159-173.
- TOURATIER, Christian, 1994 : *Syntaxe latine*, Leuven, Peeters.
- VALLI, André, 1981 : « Note sur les constructions dites « pseudo-clivées » en français », *Recherches sur le français parlé* 3, p. 195-211.

ABSTRACT. – *The main purpose of this paper is to examine the specific features of a correlative construction in French which consists of two linked propositions such as 'L'écriture a ceci de mystérieux qu'elle parle'. The first proposition displays a cataphoric demonstrative pronoun, followed by 'de' + an adjective ('ceci de Adj'); the second proposition is introduced by 'que'. This construction is compared with the pseudo-cleft 'Ce que l'écriture a de mystérieux, c'est qu'elle parle', which also contains 'de Adj' in the first part of the structure and a proposition introduced by 'que' in the second part. On the one hand, the study demonstrates that both constructions can be analyzed syntactically as argument-doubling cases and that their information structures are quite similar. On the other hand, it is observed that the constructions differ in some other aspects, both on the discourse level and on the semantic level.*

SAMENVATTING. – *In deze studie worden de eigenschappen van een Franse correlatieve structuur bestudeerd. Deze structuur is opgebouwd uit twee proposities waarvan de eerste een kataforisch aanwijzend voornaamwoord bevat, gevolgd door 'de' en een adjectief ('ceci de Adj'). De tweede propositie is ingeleid door 'que' en expliciteert de verwijzing door de katafoor, zoals in het voorbeeld 'L'écriture a ceci de mystérieux qu'elle parle'. Deze constructie wordt vergeleken met de pseudo-cleft 'Ce que l'écriture a de mystérieux, c'est qu'elle parle', waarvan het eerste deel eveneens 'de Adj' bevat, en het tweede deel een propositie ingeleid door 'que'. Uit deze vergelijking blijkt dat beide constructies syntactisch geanalyseerd kunnen worden als gevallen van 'argument-doubling' en dat ze bovendien een analoge informatieve structuur hebben. Hun gebruiksvoorwaarden daarentegen verschillen van elkaar zowel op het discursieve als op het semantische vlak.*